



Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance 2019

À propos de ce rapport

Dans notre rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de 2019, nous présentons un résumé des réalisations de l'année qui se termine le 31 décembre 2019. Nous présentons nos réalisations et partageons des renseignements relatifs à de nombreux programmes que nous avons mis en place pour contribuer à atteindre nos objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

Ce rapport a été préparé conformément aux principes de présentation de rapports de la norme sur l'immobilier de la Sustainability Accounting Standards Board (SASB), publiée en 2018. Nous recourons à ces principes pour rendre compte de sujets qui concernent nos parties prenantes, notamment nos collègues, nos locataires, la communauté et les investisseurs.

Ce rapport ainsi que notre précédent rapport intitulé Faits saillants en matière de développement durable et de responsabilité se trouvent en ligne à l'adresse www.choicereit.ca.

Portée, limites et méthodologie du rapport

Nos paramètres en matière de développement durable représentent les données recueillies pour les propriétés appartenant en tout ou en partie à la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix » ou la « fiducie »). Les paramètres environnementaux ont été recueillis à partir du système de gestion des données sur la consommation de Propriétés de Choix, qui permet d'effectuer un suivi régulier de la consommation d'électricité, de combustibles de chauffage et d'eau.

Propriétés de Choix suit l'approche de consolidation opérationnelle, telle que définie dans le *Protocole sur les gaz à effet de serre, édition révisée* du World Resources Institute (WRI) et du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Les consommations d'énergie et d'eau des locataires qui sont mesurées séparément



par les sociétés de services publics, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre associées, sont indépendantes du contrôle de Propriétés de Choix et ne sont donc pas incluses dans ce rapport.

Les données sur l'énergie et l'eau présentées dans ce rapport représentent l'intégralité de notre portefeuille de bureaux, de commerces de détail, de sites industriels et résidentiels dont nous contrôlons l'exploitation. Sur les propriétés représentées : (i) les données relatives aux factures d'électricité représentent environ 94 % des totaux de 2019, 93 % des totaux de 2017 et 2018, et (ii) les données relatives aux factures d'eau représentent environ 84 % des totaux de 2019, 85 % des totaux de 2018 et 79 % des totaux de 2017. Les autres mesures ont été estimées d'après les données disponibles au niveau des propriétés.

Assurance

Nous avons obtenu de Quinn & Partners Inc. une assurance raisonnable pour certains de nos indicateurs de performance environnementale. Consultez leur déclaration d'assurance à la page 27.

Pour obtenir plus de renseignements

Pour en savoir plus sur le développement durable chez Propriétés de Choix, veuillez envoyer un courriel à sustainability@choicereit.ca.

Message aux parties prenantes

Nous vous remercions de consacrer du temps pour lire notre deuxième rapport annuel sur les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (rapport ESG) de la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix. Cette année, nous abordons divers domaines liés à la gestion ESG et en avons changé le titre afin de mieux refléter notre rapport élargi.

2019 a été une année importante pour Propriétés de Choix alors que nous avons commencé à intégrer pleinement la gestion ESG à nos activités commerciales. Propriétés de Choix s'engage à mener ses activités de manière respectueuse pour l'environnement et les communautés dans lesquelles elle opère, et pour ses parties prenantes (y compris ses collègues, ses locataires et ses détenteurs de parts). Les pratiques ESG sont étroitement liées à notre stratégie, qui vise à maximiser la valeur à long terme en adoptant une approche disciplinée et durable des exploitations immobilières et de la gestion financière, et en dégager de la valeur grâce à des activités de développement. Notre vision à long terme signifie que nous ne sommes pas ignorants des grands défis mondiaux tels que le changement climatique et l'inaccessibilité du logement, et que nous nous engageons pleinement à répondre aux questions d'équité salariale entre hommes et femmes. Notre programme ESG continuera à se développer et à évoluer au cours des prochaines années, car nous nous efforçons de répondre à ces questions et à d'autres toutes aussi importantes pour les investisseurs, les collègues et ceux qui vivent dans les communautés où nous exerçons nos activités. Vous trouverez l'intégralité de notre engagement ESG sur notre site Web.

L'année dernière, nous avons concentré nos efforts sur l'élaboration d'un programme officiel exhaustif en matière de développement durable qui englobe trois grandes initiatives :

1. intégrer les pratiques ESG à nos activités commerciales quotidiennes;
2. établir des cibles et concevoir des méthodologies permettant de mesurer nos progrès et leurs répercussions; et

3. élaborer des formats de rapports qui permettent de bien voir nos progrès et nos réalisations.

Ce rapport fait le point concernant les progrès réalisés dans le cadre de ces initiatives et décrit les prochaines étapes de la réalisation de nos objectifs en matière de développement durable.

Voici quelques faits saillants de 2019 :

Performance environnementale : Dans notre tout premier rapport en matière de développement durable et de responsabilité, nous avons établi six objectifs portant sur l'énergie, l'eau, les déchets, les gaz à effet de serre et les certifications de bâtiments. Nous avons progressé très rapidement dans la réalisation de ces objectifs et avons mis en place des plans pour les atteindre avant notre objectif de 2023.

Performance sociale : En 2019, nous avons fièrement lancé le programme Soutenir par Choix qui permet à nos collègues de redonner aux communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Au cours de la première année, nous avons recueilli plus de 309 000 \$ et fait plus de 1200 heures de bénévolat au profit de huit organismes de bienfaisance partout au pays.

Performance en matière de gouvernance : Nous avons fait notre première soumission au GRESB, un organisme d'évaluation international qui évalue et compare les performances ESG des entités immobilières, et nous avons obtenu la cote Green Star (étoile verte). Pour le futur, nous avons l'intention de continuer à utiliser le GRESB afin de suivre nos progrès en matière de résolution des problèmes liés à l'ESG.

La prise en compte des facteurs ESG dans nos pratiques commerciales cadre avec notre objectif stratégique de création de valeur à long terme en s'appropriant, gérant et développant des biens de grande qualité. À la lecture de ce rapport, nous sommes convaincus que vous partagerez notre avis. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli au cours de la dernière année et nous nous réjouissons de pouvoir annoncer d'autres succès dans les années à venir.

Merci,



Rael Diamond,
Président et chef de la direction



A low-angle, upward-looking photograph of several modern skyscrapers. The central building has a prominent glass facade that reflects the sky and clouds. Other buildings with concrete and glass facades are visible on the left and right sides. The sky is a clear blue with scattered white clouds. The overall composition creates a sense of height and urban density.

Faits saillants et objectifs pour 2019

Principales réalisations en 2019

Performance environnementale

 **7,9 %** Réduction de la consommation énergétique des bureaux sur une base annuelle dans le cadre du programme « Race to Reduce »

 **16** Propriétés certifiées LEED ou BOMA BEST

 **3** Ruches actives installées sur les immeubles de bureaux de Calgary

 **4,3 %** Réduction des émissions de GES sur une base annuelle d'une même propriété

Social

 **\$309K** Dons à des organismes de bienfaisance locaux

 **1 224** Heures de bénévolat rémunérées

 **95 %** Collègues ayant reçu une formation officielle

 **87 %** Participation au sondage sur l'engagement des collègues

Performance en matière de gouvernance

 **1^{re}** Soumission annuelle au rapport d'analyse comparative GRESB

 **40 %** Femmes membres du conseil d'administration et de la haute direction

 **1^{re}** Année d'utilisation de données ESG vérifiées par un tiers

 **100 %** Collègues ayant un objectif lié aux critères ESG



Progression vers l'atteinte des objectifs

L'an dernier, Propriétés de Choix a fixé des objectifs quinquennaux (à atteindre d'ici 2023 ou avant) afin d'éclairer nos progrès dans l'établissement d'un programme ESG exhaustif. Les pages suivantes présentent les progrès que nous avons accomplis et les prochaines étapes pour atteindre ces objectifs :

Réduire la consommation d'énergie d'une même propriété de 10 % par rapport à 2018



En 2019, nous avons lancé le programme « Race to Reduce ». Il s'agit d'une compétition amicale où des équipes régionales se sont affrontées pour réduire la consommation énergétique sur une base annuelle. Compte tenu de notre succès, nous lancerons un autre programme en 2020. Nos équipes de bureaux continueront leur travail en effectuant des évaluations énergétiques, en installant des éclairages à DEL, en mettant à niveau les systèmes d'automatisation des bâtiments et en réalisant d'autres projets dans le cadre de notre programme de modernisation des immobilisations.

2019	OBJECTIF 2023
0,6 %	10 %
CIBLE EN COURS	



Réduire la consommation d'eau d'une même propriété de 5 % par rapport à 2018



Les améliorations apportées aux installations sanitaires se sont poursuivies dans plusieurs bureaux en 2019, contribuant en partie à la réduction de notre consommation d'eau. Afin de poursuivre sur la lancée de 2019, nous évaluerons en 2020 notre consommation d'eau en dehors des heures de bureau et moderniserons les installations sanitaires de plusieurs propriétés.

2019	OBJECTIF 2023
2,4 %	5 %
CIBLE EN COURS	



Convertir 75 % de l'éclairage des parcs de stationnement en dispositifs d'éclairage haute efficacité



Plusieurs de nos propriétés à locataires multiples en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique sont dotées d'un éclairage de stationnement qui a été convertie en éclairage à DEL. En 2019, Propriétés de Choix a commencé 39 projets de stationnement avec éclairage à DEL. Les mises à niveau de l'éclairage pour un grand nombre de sites sont prévues au budget en 2020.

2019	OBJECTIF 2023
22,6 %	75 %
CIBLE EN COURS	

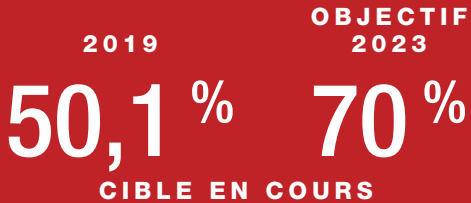


A continué...

Détourner des sites d'enfouissement
70 % des déchets annuels



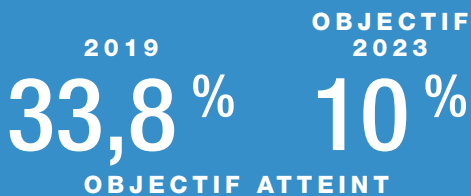
D'ici la fin de 2020, nous nous attendons à ce que tous nos immeubles de bureaux aient fait l'objet d'une récente vérification des déchets. Les déchets de bureau font l'objet d'un suivi mensuel dans nos immeubles de bureaux de Calgary, Toronto et Halifax. En 2020, nous prévoyons mettre en place un suivi mensuel des déchets dans tous les immeubles de bureaux gérés, et de sensibiliser les locataires et les encourager à recycler plus de déchets. Le rendement indiqué ici représente 87 % des immeubles de bureau gérés par Propriétés de Choix.



Réduire les émissions de GES de
10 % par rapport à 2018



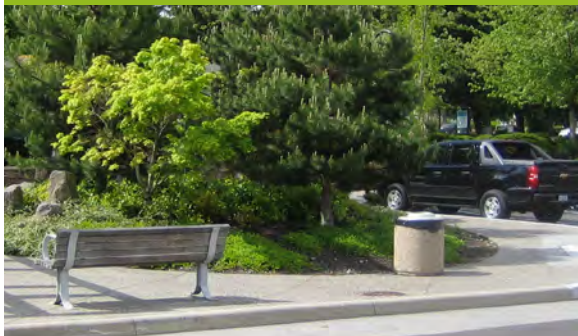
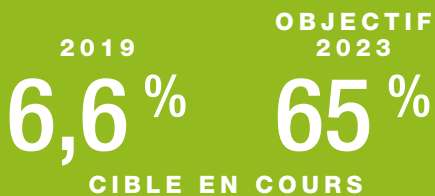
En 2019, nous avons dépassé notre objectif en matière de GES, principalement en raison de la vente d'une grande propriété de bureaux en décembre 2018. Conscients que cela n'indique pas une amélioration de la performance, nous nous engageons également à réduire les émissions de 10 % d'une même propriété d'ici 2023 (par rapport à 2018). En 2019, nous avons réduit les émissions de GES de 4,3 % sur la base d'une même propriété, grâce à une réduction de la consommation d'électricité.



Certifier 65 % des bâtiments de
notre portefeuille dans le cadre des
programmes LEED ou BOMA BEST



En 2019, nous avons obtenu la certification de nouvelles propriétés commerciales en Colombie-Britannique, ce qui porte à 16 le nombre total de propriétés certifiées écologiques (à l'échelle nationale, tous types de biens confondus). Nous prévoyons accélérer notre certification BOMA annuelle au cours des prochaines années dans le cadre de notre stratégie visant à atteindre notre objectif d'ici 2023.



Offrir une moyenne de quatre heures
payées par collègue et par an.



Objectif relatif
aux collègues

En 2019, nous avons lancé le programme Soutenir par Choix, notre programme de dons à la communauté, et nous sommes très heureux d'avoir atteint nos objectifs dans le cadre de la campagne inaugurale. Nous avons pu faire un don de plus de 309 000 \$ et offrir 4,67 heures de bénévolat par collègue à huit organismes de bienfaisance locaux choisis par nos collègues. Nous avons l'intention de tirer profit de notre succès dans le cadre de notre campagne 2020.

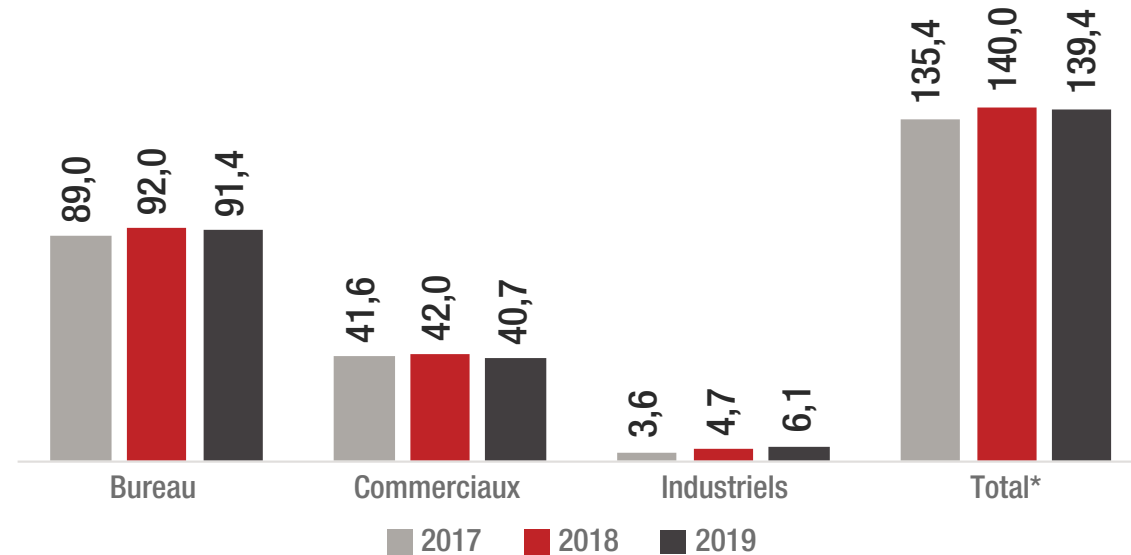




Performance environnementale

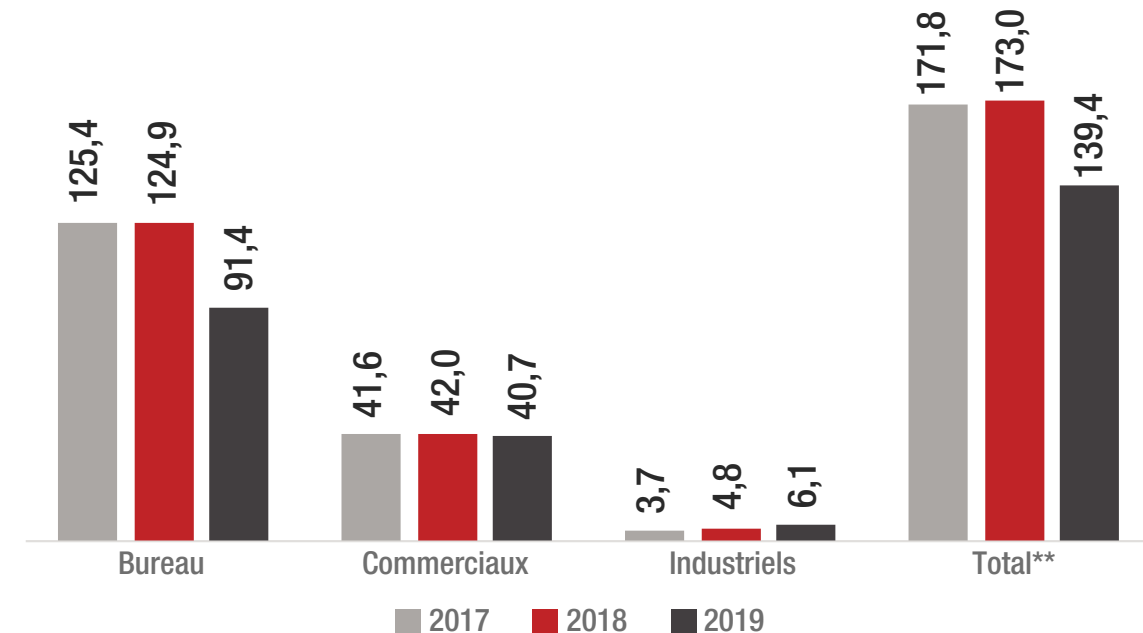
Énergie

Même propriété : Consommation totale d'énergie (en eGWh)



*Le secteur résidentiel représente moins de 1,21 eGWh par an.

Valeur absolue : Consommation totale d'énergie (en eGWh)



**Le secteur résidentiel représente moins de 1,21 eGWh par an.

Dans l'ensemble, la consommation d'énergie en 2019, sur la base d'une même propriété, est restée stable entre 2018 et 2019. Les réductions de la consommation d'énergie dans les bureaux (0,6 %), dans les commerces de détail (3,2 %) et dans le secteur résidentiel (2,2 %) ont été annulées par une augmentation de la consommation d'énergie industrielle (28 %).

L'atteinte de notre objectif quinquennal en matière de consommation d'énergie dans les bureaux exige une réduction moyenne d'environ 2 % chaque année pendant 5 ans. Bien que la consommation d'énergie dans les bureaux n'ait été réduite que de 0,6 % en

2019, des signes très positifs montrent que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif. En juin 2019, nous avons lancé un défi national de réduction de la consommation d'énergie dans les bureaux (voir le point En vedette : « Race to Reduce » à la page suivante). La consommation d'énergie dans les bureaux participants a été réduite de 7,9 % entre juin et août 2019 (par rapport aux mêmes mois en 2018, une fois normalisée pour tenir compte des changements de température et d'occupation). Nous sommes convaincus que nous pouvons maintenir cette tendance jusqu'en 2020 et au-delà.

L'augmentation de la consommation des propriétés industrielles en 2019 est principalement attribuable à une consommation accrue de combustible de chauffage pour un grand espace vacant dans un seul bien industriel en Ontario. Étant donné que la consommation des locataires mesurée séparément n'est pas prise en compte dans nos données énergétiques, et que cet espace vacant a été occupé pendant l'été 2019, nous prévoyons une diminution correspondante de la consommation de combustible de chauffage pour cet élément d'actif en 2020.



EN VEDETTE :

« Race to Reduce »

Notre équipe de l'exploitation des installations joue un rôle crucial dans l'atteinte de nos objectifs en matière de développement durable. L'été dernier, nos exploitants d'immeubles de bureaux ont participé à la compétition « Race to Reduce », une compétition amicale qui met chaque équipe régionale au défi d'économiser le plus d'énergie possible pendant les trois mois compris entre juin et août 2019. Les initiatives comprenaient la tenue de vérifications à minuit (afin de déterminer la consommation d'énergie inutile après les heures d'ouverture), l'examen quotidien des relevés de compteurs des services publics pour détecter toute utilisation anormale et découvrir les possibilités d'utiliser plus efficacement les équipements existants (par exemple, en réduisant la vitesse des pompes et des ventilateurs lorsque cela est possible).

Bien que chacune de nos équipes régionales ait connu un bon rendement, c'est notre équipe du bureau de Calgary qui a été déclarée gagnante avec une réduction très impressionnante de la consommation énergétique de 12 %* sur une base annuelle. En moyenne, l'équipe chargée des opérations de notre bureau national a réduit la consommation d'énergie de plus de 7,9 % pendant la compétition, soit plus de 175 000 \$ d'économies d'énergie en seulement 3 mois!

Nous continuons d'investir dans de nouveaux contrôles et équipements pour gérer plus efficacement nos immeubles de bureaux et faire réaliser des économies à nos locataires, et nous prévoyons une autre compétition « Race to Reduce » en 2020.

* Lorsque normalisé pour tenir compte des changements de température et d'occupation.



EN VEDETTE :

ENERGY STAR Portfolio Manager

Nous utilisons ENERGY STAR Portfolio Manager, un programme logiciel basé sur l'infonuagique mis au point par Ressources naturelles Canada, pour comparer le rendement énergétique de nos bureaux à celui de nos pairs. Malheureusement, il est difficile de comparer les biens commerciaux et industriels avec ce logiciel, car, comme c'est le cas pour d'autres FPI, nous ne recevons habituellement pas de données relatives aux services publics des espaces loués.

En 2019, nous avons reçu la certification ENERGY STAR pour cinq bureaux. Cela signifie que 34 % de notre portefeuille de bureaux se situe parmi les 25 % meilleurs immeubles similaires pour la consommation d'énergie, comme l'indique la norme ENERGY STAR.



EN VEDETTE :

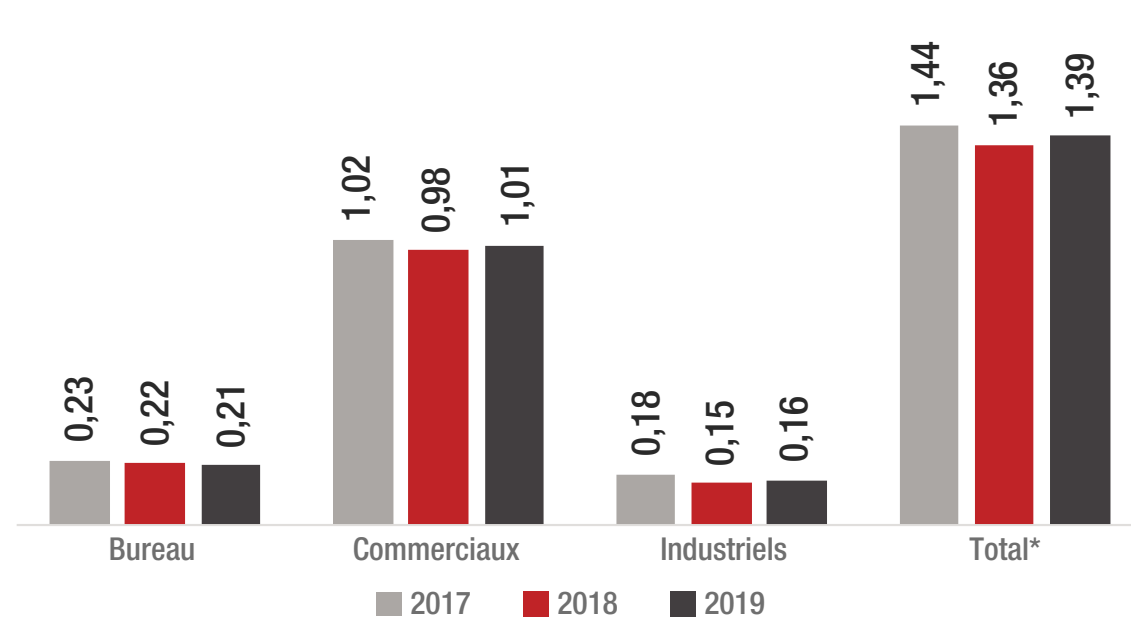
Utilisation de dispositifs d'irrigation

Une étude menée par un tiers a estimé que nos établissements commerciaux et industriels de l'Alberta ont économisé plus de 36 millions de litres d'eau en 2019 grâce à l'utilisation de capteurs d'évapotranspiration. C'est assez d'eau pour remplir 14,5 piscines olympiques ou 3 millions de caisses d'eau embouteillée!

Les capteurs d'évapotranspiration enclenchent l'irrigation uniquement lorsque l'eau s'évapore du sol au lieu que ce soit selon un calendrier fixe. Cela signifie que nos systèmes d'arrosage ne fonctionnent pas après de fortes pluies. Cela permet non seulement d'économiser l'eau, mais aussi de réduire la formation de flaques et d'avoir une végétation plus saine.

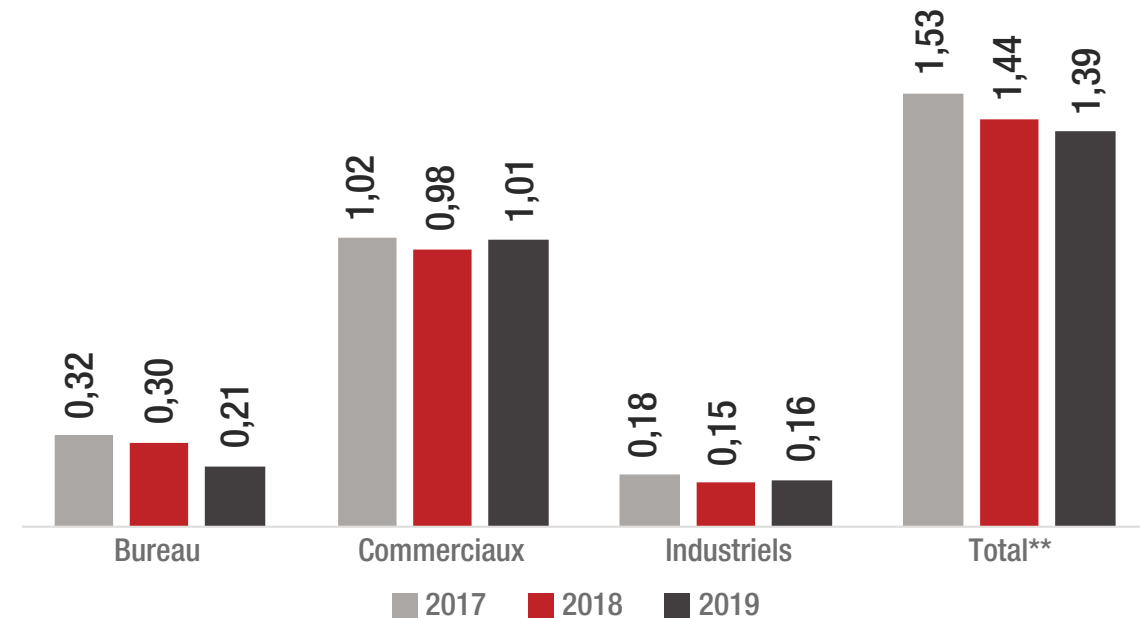
Eau

Même propriété : Consommation totale d'eau (en millions de m³)



*Le secteur résidentiel représente moins de 0,012 million de m³ par an.

Valeur absolue : Consommation totale d'eau (en millions de m³)



**Le secteur résidentiel représente moins de 0,012 million de m³ par an.

La consommation d'eau a augmenté d'environ 2,3 % sur une base annuelle pour une même propriété. Une diminution de 2,4 % de la consommation d'eau dans les bureaux a été annulée par l'augmentation de nos portefeuilles de commerces de détail et de sites industriels.

Depuis 2017, la consommation d'eau dans les bureaux a été réduite d'environ 7 %. La réduction du portefeuille de bureaux est le résultat de plusieurs années d'activité, notamment la réparation de fuites dans deux propriétés. Dans les années à venir, nous nous efforcerons de vérifier les fuites dans l'ensemble de notre portefeuille de bureaux afin d'atteindre notre objectif de réduction

de 5 % de la consommation d'eau (en utilisant l'année 2018 comme base de référence).

La consommation d'eau des commerces au détail et sites industriels a été plus élevée en 2019, mais elle est toujours inférieure à celle de 2017, sur la base d'une même propriété. Des dix propriétés ayant connu la plus forte augmentation sur une base annuelle, trois hausses sont attribuables à des fuites décelées en cours d'année, trois augmentations découlent de changements au site (réaménagement, intensification ou changement de locataires), et les quatre autres augmentations sont attribuables à d'autres raisons spécifiques aux propriétés.

Nous avons pris des mesures pour réduire la consommation d'eau dans nos propriétés. Plusieurs de nos propriétés sont dotées de capteurs qui contrôlent les systèmes d'irrigation afin qu'ils ne fonctionnent que lorsque le sol est sec, et bon nombre d'entre elles utilisent également des plantes indigènes ayant des besoins en eau d'irrigation moindres afin de réduire encore plus la consommation. Finalement, à la fin de l'année 2019, nous avons mis en place un rapport trimestriel sur la consommation des services d'eau afin de déterminer s'il y a des consommations excessives et de souligner les diminutions de consommation d'eau.

EN VEDETTE :

Gestion des déchets

Propriétés de Choix reconnaît que la réduction des déchets est un élément central d'une stratégie globale visant à assurer la prospérité à long terme des communautés dans lesquelles nous vivons, travaillons et nous épanouissons. Dans le portefeuille de l'Atlantique, Propriétés de Choix fait la promotion des efforts visant à réduire la quantité de déchets envoyés au dépotoir en mettant à l'essai un service intégré de gestion des déchets dans plusieurs bureaux, commerces de détail et immeubles industriels.

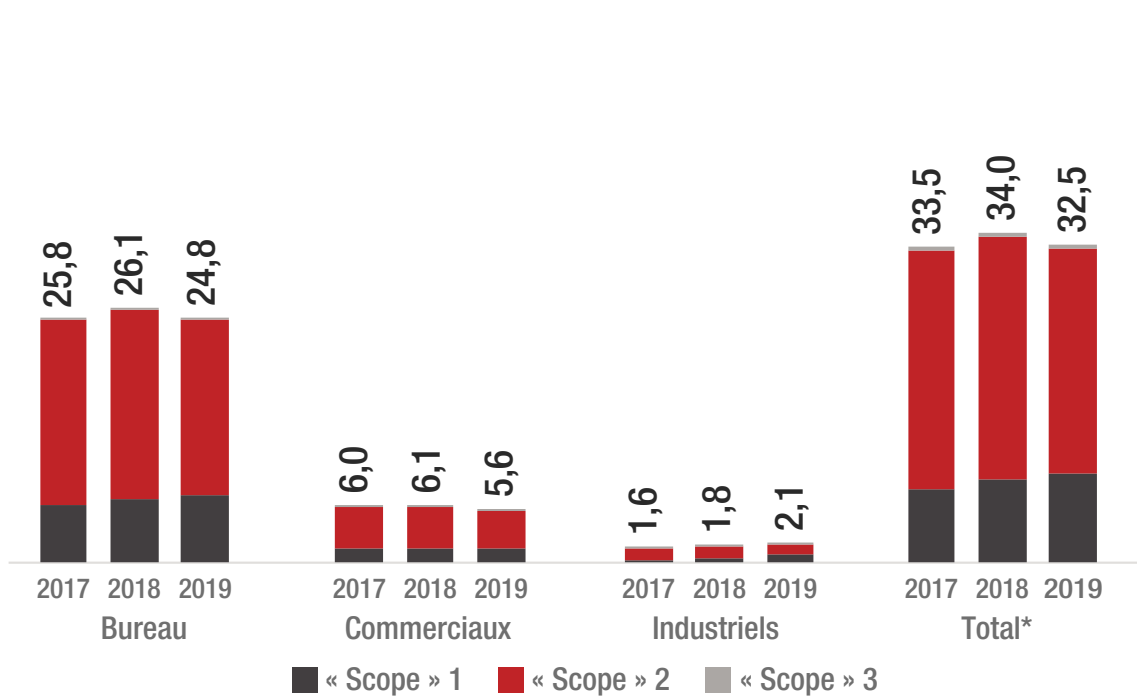
Ce projet nous donnera un aperçu de la quantité de déchets générés, de la quantité de déchets qui sont détournés des sites d'enfouissement et de la façon dont leur élimination peut être optimisée pour réaliser des économies. Les informations que nous recueillons seront utilisées pour accroître les efforts visant à augmenter le taux de réacheminement des déchets, ainsi que pour mieux renseigner et mobiliser les locataires.

Les résultats de ce projet pilote serviront de base à notre stratégie visant à établir un programme national intégré de recyclage et de gestion des déchets.



Gaz à effet de serre

Même propriété : Émissions totales de GES (en milliers de tCO₂e)

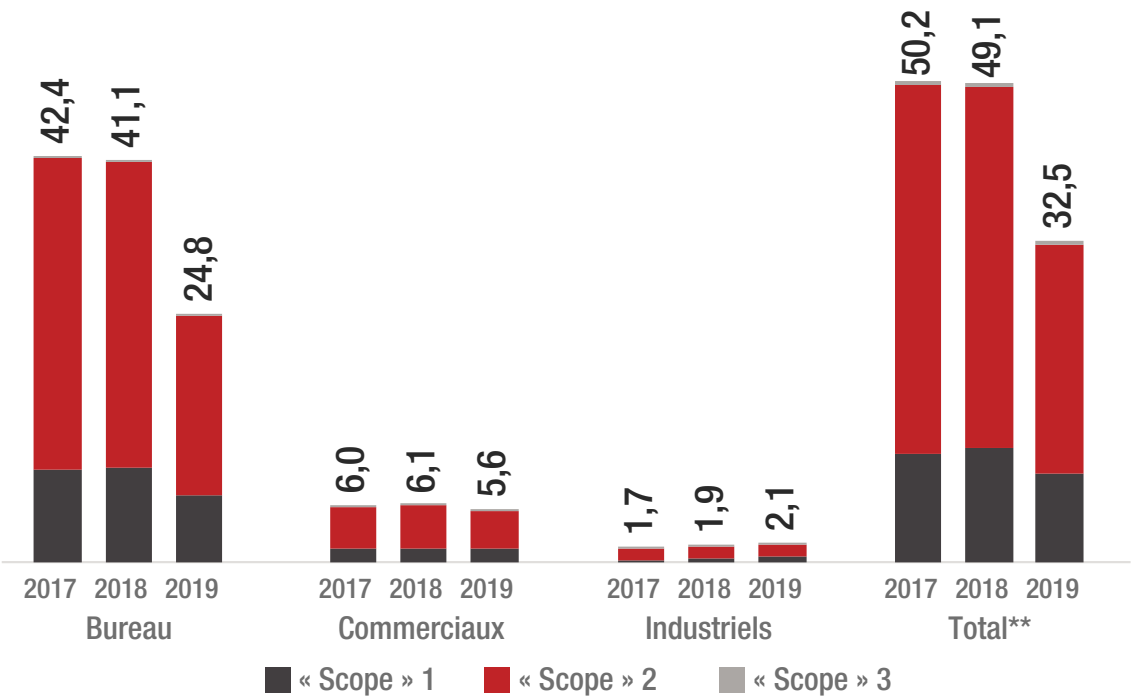


*Le secteur résidentiel représente moins de 0,06 mille tCO₂e par an.

Lorsque nous avons fixé notre objectif en matière de gaz à effet de serre (GES), le but était de poursuivre la réduction des émissions en période de croissance de l'entreprise. Toutefois, entre 2018 et 2019, Propriétés de Choix a réduit ses émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de 33,8 %, principalement grâce à la vente d'un immeuble de bureaux de 1,1 million de pieds² à Calgary en décembre 2018. En raison du contrôle opérationnel limité sur nos biens commerciaux et industriels, nos bureaux sont les principaux moteurs de notre performance en matière d'émissions de GES. Au cours des prochaines années, nous prévoyons que la croissance de nos projets à utilisation mixte en Ontario augmentera légèrement nos émissions, bien que nous estimions que nos émissions absolues resteront nettement inférieures à celles de 2018, notre base de référence.

Conscients de la nécessité de démontrer une amélioration des performances, nous nous engageons à atteindre un objectif modifié en matière de GES, soit : réduire les émissions de GES, tant en valeur absolue que pour une même propriété, de 10 % d'ici 2023, par rapport à 2018. Sur la base d'une même propriété les émissions de GES ont diminué de 4,3 % en 2019, grâce à une réduction de la consommation d'électricité dans nos bureaux et dans notre portefeuille de commerces de détail grâce aux améliorations que nous avons apportées à l'éclairage, à l'équipement et aux activités. En 2019, l'augmentation des combustibles de chauffage a contribué à une hausse de 7,2 % des émissions « Scope » 1, ce qui offre la possibilité de réduire davantage les émissions de GES au cours des années à venir.

Valeur absolue : Émissions totales de GES (en milliers de tCO₂e)



**Le secteur résidentiel représente moins de 0,06 mille tCO₂e par an.

Nos biens industriels ont généré des émissions supplémentaires en 2019, principalement en raison d'une consommation accrue dans un espace vacant au sein d'un seul bien industriel. Comme les émissions générées par les locataires ne sont pas prises en compte dans notre inventaire des gaz à effet de serre, et que cet espace vacant a été occupé pendant l'été 2019, nous prévoyons une diminution correspondante des émissions pour cette propriété en 2020.

EN VEDETTE :

Bloc Ouest

En 1928, l'entrepôt de Loblaw's Groceries a été inauguré à Toronto, à l'intersection des rues Fleet et Bathurst, le long de l'actuel boulevard Lake Shore West. C'était l'un des premiers projets construits sur le nouveau terrain de la ville. Encensé pour son efficacité, l'entrepôt de Loblaw comprenait son propre tramway électrique, d'énormes fours pour la cuisson de gâteaux et de biscuits chaque jour, d'énormes tonneaux pour mélanger le thé et 6 705 mètres (22 000 pieds) de tuyaux de réfrigération. Les collègues de l'entrepôt avaient même leur propre piste de quilles et un auditorium pour la présentation de spectacles et de pièces de théâtre. Cet entrepôt d'avant-garde était un lieu qui rassemblait des gens venus de loin.

Aujourd'hui, Propriétés de Choix et ses partenaires réaménagent l'entrepôt Loblaw's Groceries en un complexe à usages mixtes. Le complexe permettra de développer de nouveaux commerces de détail, bureaux et logements dans les quartiers environnants de Fort York et de Cityplace. Le recouvrement d'origine en briques a été conservé, ainsi que le caractère original du bâtiment datant des années 1920. Parmi les caractéristiques écoénergétiques, notons les nouvelles fenêtres, l'éclairage à DEL et les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation qui permettent le partage de l'énergie entre les espaces de bureaux et commerciaux. Le complexe intègre également la collecte et la réutilisation des eaux pluviales, un toit vert, des stations de recharge pour véhicules électriques et l'accès à un transport en commun de niveau supérieur. Afin de démontrer notre engagement en matière de conception et de construction durables, la tour commerciale poursuit ses démarches d'obtention de l'accréditation LEED. Nous attendons avec impatience la grande ouverture de ce nouveau complexe en 2020.





Social



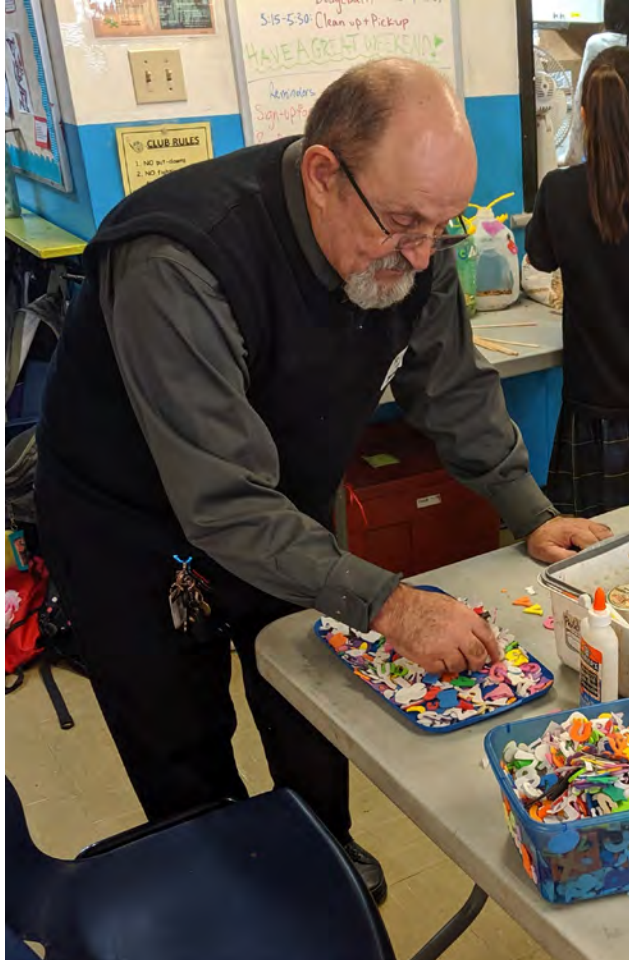
Pour faire une différence positive et durable dans nos communautés, aujourd'hui et pour les générations futures, nous devons commencer par nous concentrer sur l'impact que chacun de nos collègues peut avoir en tant qu'individu. Soutenir par Choix est un programme géré par les collègues qui leur permet de mener des activités philanthropiques et de soutenir de façon significative les communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent. En encourageant les attitudes citoyennes positives et l'esprit d'équipe par l'entremise de notre programme Soutenir par Choix, nous espérons former un groupe de personnes engagées capables de mener à bien des actions concrètes. Chez Propriétés de Choix, nous croyons qu'une personne responsabilisée contribue à une communauté responsabilisée.



Bénévolat

L'année 2019 a été l'année inaugurale du programme Soutenir par Choix, notre programme d'engagement communautaire dirigé par les collègues. Par l'entremise de Propriétés de Choix, les collègues ont recueilli des fonds et offert de leur temps pour soutenir le travail d'organismes de bienfaisance locaux. Sur le thème de la campagne 2019, « Aider les enfants à mener une vie saine et active », les collègues ont eu la possibilité de voter pour un organisme de bienfaisance local dont le travail les a interpellés.

Nous sommes fiers d'avoir établi un partenariat avec les organismes suivants :



1 224 Heures de bénévolat
rémunérées



Dons de bienfaisance

8

Événements par
des collègues

4

Événements par
des locataires

1

Événement par des
partenaires d'affaires

309 000 \$

Montant
amassé en 2019



En septembre 2019, Propriétés de Choix a tenu son 4^e événement social annuel – Défi trou d'un coup. Nos fournisseurs, nos collègues et nos partenaires sont venus appuyer cette « activité de golf hors du commun ». Les participants ont relevé un défi différent à chaque trou organisé par les collègues de Propriétés de Choix. Ce fut une journée amusante où l'on a joué au golf, mangé, bu et socialisé entre nous, le tout au profit de nos organismes de bienfaisance de Toronto.



En août 2019, nous avons présenté le défi « ChoICE Your Boss Challenge ». Les collègues de Toronto ont versé des fonds à des organismes de bienfaisance locaux afin de nommer certains de leurs dirigeants pour qu'un seau d'eau glacée soit vidé sur eux. Le classement au tableau des meneurs a fluctué chaque jour, du fait que les nommés avaient la possibilité de payer pour abaisser leur classement. En fin de compte, quatre « heureux » gagnants ont été refroidis, tout cela pour une bonne cause!



Les collègues ont organisé des concours de chili, des ventes de pâtisseries, des soirées-questionnaires et des barbecues pour soutenir nos organismes de bienfaisance locaux.

Engagement des collègues

Engagement des collègues

L'engagement des collègues est mesuré annuellement au moyen de notre sondage « Dire les choses comme elles sont », mené par un fournisseur de services indépendant. Le sondage pose des questions sur une variété de dimensions, comme l'engagement, la participation et l'appartenance, la communication, la croissance et le perfectionnement, la reconnaissance et les récompenses, la santé et le bien-être, et la conformité.

Nous avons présenté le sondage en mars 2019 à tous les collègues, suivi d'un sondage en septembre, celui-ci fournissant des

renseignements supplémentaires. Après le sondage de mars, toutes les équipes ont créé leurs propres plans d'action pour accroître l'engagement. Depuis la fin du sondage en mars 2019 et du sondage éclair plus tard dans l'année, nous avons constaté une tendance à la hausse de l'engagement en général. Notre sondage annuel sur l'engagement se poursuivra en 2020.



Parcours culturel

En 2019, nous avons commencé notre parcours culturel en lançant de nouvelles valeurs d'entreprise et en organisant un atelier sur la culture à l'échelle de l'entreprise. Notre culture est fondée sur nos valeurs ÊTRE (Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence) et sur nos trois principes de culture (être authentique, bâtir la confiance et créer des liens). Ils sont devenus un fil conducteur au sein de notre entreprise.

L'atelier sur la culture (meilleur moi, meilleur nous, meilleur Propriétés de Choix ou « m3 ») a fourni aux collègues des outils et des concepts pour aider à façonner notre culture et a contribué à examiner la façon dont les collègues travaillent ensemble.

Nous avons également formé un comité sur la culture à l'échelle de l'entreprise composé de bénévoles, afin de promouvoir et stimuler notre culture.



Nos valeurs ÊTRE :

**Engagement
Tenir à cœur
Respect
Excellence**

Nos principes de culture

**Être authentique
Bâtir la confiance
Créer des liens**

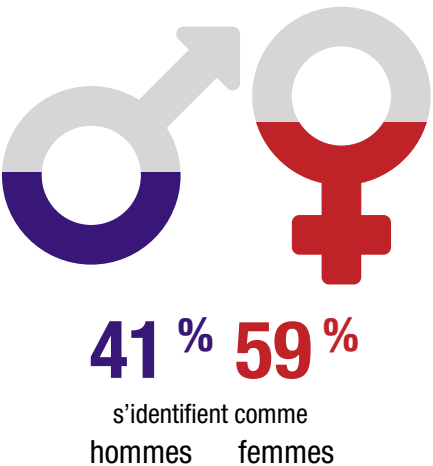
Diversité et inclusion

Propriétés de Choix s'est engagé fermement à favoriser l'inclusion et la diversité au sein de l'entreprise. L'inclusion fait partie de notre culture où chacun est valorisé et où les différences sont exploitées pour obtenir des résultats d'affaires supérieurs. Chez Propriétés de Choix, nos principes de culture encouragent tout le monde à être soi-même et nous les appuyons par une variété d'événements.

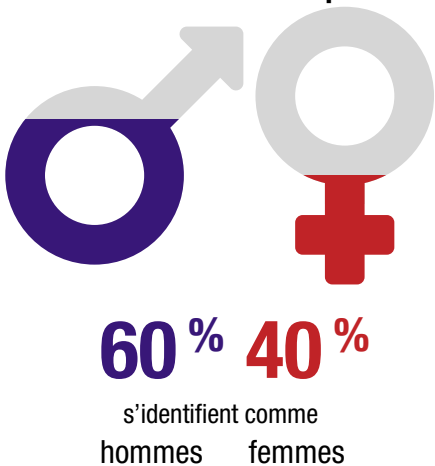
Chaque année, Propriétés de Choix célèbre la Journée internationale des femmes pendant une semaine en mars afin de reconnaître les femmes de notre organisation. Au cours de cette semaine, nous organisons des concours pour en savoir plus sur les femmes importantes de l'histoire, nous accueillons un conférencier et présentons le profil de plusieurs femmes de l'équipe de direction.

Nous célébrons aussi le mois de la fierté LGBTQ+ en juin avec des affichages en ligne, des affiches de bureau, de la nourriture et diverses activités. Pendant ce mois, nous mettons en évidence notre slogan « La fierté d'être moi » qui renforce les principes de notre culture selon laquelle nous nous respectons et nous nous soutenons les uns des autres, et qui encourage l'authenticité, la confiance et les liens dans nos interactions quotidiennes.

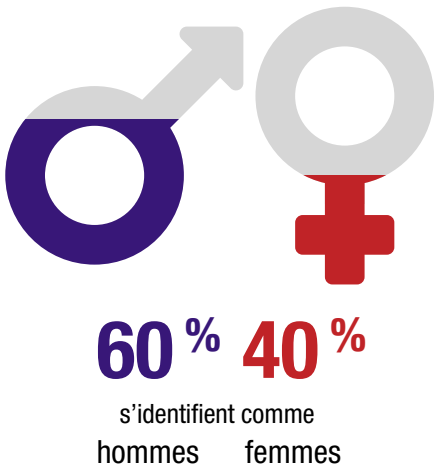
Tous les employés



Haute direction (VPP et échelons supérieurs)



Conseil des fiduciaires





EN VEDETTE :

Engagement des locataires envers BOMA BEST

BOMA BEST, le principal programme de certification indépendant du Canada pour les bâtiments écologiques existants, correspond naturellement à Propriétés de Choix. Lorsqu'une propriété est certifiée BOMA BEST, nous pouvons affirmer avec crédibilité que nos activités de gestion immobilière suivent les pratiques exemplaires. Une étape très importante du processus de certification est de discuter avec les locataires commerciaux et industriels et de les éduquer. À cette fin, nous avons créé des outils comme notre Guide de durabilité à l'usage des locataires, qui leur donne des conseils pour améliorer leur rendement en énergie et en eau, maintenir une grande qualité d'air à l'intérieur et détourner les déchets des sites d'enfouissement, concernant leur propre espace.

En 2019, le centre commercial Pinetree Village de Coquitlam (Colombie-Britannique) et le centre Island Home de Saanich (Colombie-Britannique) sont devenus nos plus récents immeubles commerciaux à recevoir la certification argent du programme BOMA BEST (se joignant ainsi au Méga Centre Sainte-Foy et au Méga Centre Lebourgneuf, certifiés en 2017). Ces deux immeubles nous ont donné l'occasion d'essayer le volet Programme de portefeuille de BOMA BEST, et leur certification représente un jalon important vers notre objectif de recevoir une certification pour 65 % de notre portefeuille. Nous sommes fiers de ces réalisations et sommes heureux d'entamer le cheminement vers l'obtention de nos premières certifications industrielles au cours de l'année à venir.



Engagement des locataires

En tant que principale fiducie de placements immobiliers diversifiés du Canada, Propriétés de Choix joue un rôle dans la façon dont les Canadiens magasinent, travaillent, vivent et profitent de la vie. Nous collaborons activement avec nos locataires pour créer collectivement des centres commerciaux, des installations industrielles et des lieux de travail accueillants et durables. Nous rencontrons régulièrement Loblaw, notre principal locataire représentant environ 56 % de la surface utile totale (au 31 décembre 2019), afin de coordonner les initiatives de développement durable, notamment l'installation d'équipements modernes comme l'éclairage à DEL et les bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Nos contrats de location normalisés contiennent une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations d'immobilisations qui réduisent la consommation auprès des services publics. Nous avons utilisé cette disposition pour améliorer continuellement nos propriétés, qu'il s'agisse d'un nouvel éclairage à DEL, de la modernisation de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation ou du recouvrement d'un bâtiment. Notre contrat de location de bureau normalisé contient également plusieurs clauses de location écologiques relatives à la consommation d'énergie, au nettoyage écologique et à la qualité de l'air intérieur.

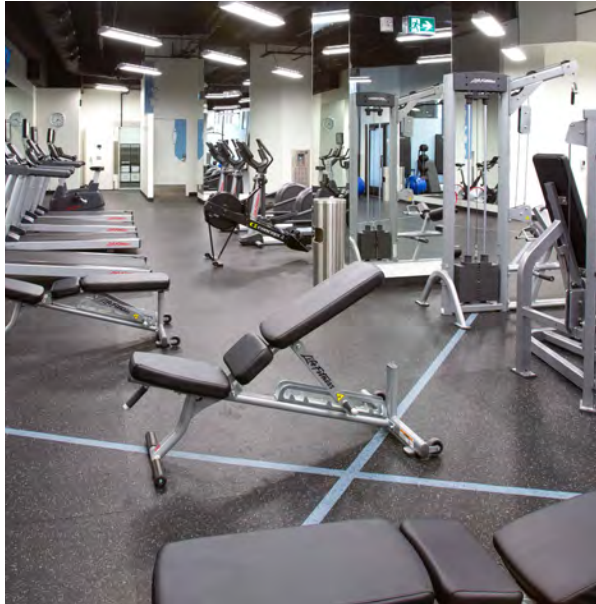
Dans plusieurs de nos immeubles de bureaux, nous avons réalisé des sondages sur la satisfaction des locataires. Les résultats leur ont été communiqués et ils ont permis de prendre des mesures visant la mise à profit de certaines occasions d'amélioration.

Nous participons également activement à des activités sociales et environnementales. Il s'agit notamment de participer à Une heure pour la Terre, de coordonner des activités de reconnaissance pour les locataires et d'organiser des événements caritatifs comme un barbecue de financement à Halifax, un casino de bienfaisance à Toronto et une collecte de jouets pour les enfants à Montréal.



Santé et sécurité

Milieux de travail sains



Propriété de Choix s'engage à fournir un environnement de travail sécuritaire et sain. Nous croyons que nos collègues sont notre ressource la plus précieuse. Un programme de santé et de sécurité solide crée un environnement dans lequel la prévention des blessures et l'amélioration continue des processus sont des pratiques d'affaires régulières. Nous favorisons et soutenons le bien-être général de nos collègues par l'entremise de programmes efficaces de formation et de mieux-être complets.

Chaque grand bureau dispose d'un comité mixte de santé et de sécurité qui inspecte les bureaux et se réunit régulièrement pour discuter des préoccupations en matière de santé et de sécurité et pour s'assurer que les questions sont abordées avec la direction. Les comités mixtes sur la santé et la sécurité sont chargés de veiller à ce que l'entreprise maintienne toujours à l'avant-plan la santé et la sécurité des collègues.

L'entreprise souligne la semaine de la santé et de la sécurité en mai, au cours de laquelle nous accueillons un conférencier qui traite de grands enjeux comme le bien-être mental. Nous proposons également un programme complet d'aide aux collègues et à leur famille, qui offre aux collègues et à leur famille immédiate une ressource gratuite et confidentielle pour toute préoccupation relative au travail, à la santé ou à la vie quotidienne.

En plus de la santé mentale, nous reconnaissons également l'importance de la santé physique. Les collègues profitent d'un abonnement à un centre de conditionnement physique à un tarif considérablement réduit, en plus d'une subvention de remise en forme, et la plupart de nos collègues ont accès à des salles de douche sur leur lieu de travail afin d'encourager les déplacements à vélo pour se rendre au bureau.

Propriétés sécuritaires

Propriétés de Choix s'engage également à faire en sorte que nos propriétés soient exploitées de manière sécuritaire et fiable. La santé et la sécurité passent d'abord par la formation de notre équipe de gestion immobilière. Nos exploitants reçoivent des formations sur divers sujets relatifs à la santé et à la sécurité, notamment la gestion des substances désignées, la prévention des chutes, les matières dangereuses et les premiers soins.

Nous collaborons également avec un évaluateur tiers qui veille à ce que nous respectons la réglementation en matière de santé et de sécurité

des biens. Cet évaluateur utilise à la fois des questionnaires et des inspections visuelles pour déterminer la conformité aux règlements en matière de santé et de sécurité. L'évaluateur atteste également que les entrepreneurs qui travaillent sur plusieurs de nos sites ont suivi une formation adéquate et appliquent correctement les procédures en matière de santé et de sécurité.



Performance en matière de gouvernance



Éthique des affaires et gouvernance

Aperçu de la gouvernance

Le conseil d'administration de Propriété de Choix (le « Conseil ») et l'équipe de direction adhèrent à de solides pratiques de gouvernance conçues pour maintenir des normes élevées de surveillance, de responsabilité, d'intégrité et d'éthique tout en favorisant la croissance à long terme et en se conformant aux lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance du Conseil examine régulièrement les pratiques de gouvernance de la société de fiducie et prend en considération tous les changements nécessaires afin de veiller à ce qu'elles reflètent l'évolution des meilleures pratiques dans un contexte qui change rapidement.

Le site Web de Propriétés de Choix www.choicereit.ca, affiche des renseignements supplémentaires sur la gouvernance d'entreprise, incluant le code de conduite de la société de fiducie, sa politique en matière de communication de l'information, la politique sur le vote à la majorité des voix, la description des tâches du président du Conseil et les mandats du Conseil et de ses comités.

Code de conduite et ligne Action-Intégrité

Nos politiques en matière de comportement éthique sont décrites dans notre Code de conduite, disponible sur le site Web de Propriétés de Choix sous la rubrique Gouvernance d'entreprise. Tous les collègues reçoivent une formation sur le Code de conduite lorsqu'ils se joignent à l'organisation, puis en prennent officiellement connaissance chaque année. Propriété de Choix s'est doté de la ligne Action-Intégrité, un service de signalement géré par un organisme externe, qui permet à toute personne qui soupçonne une infraction au Code de conduite de transmettre des préoccupations ou des problèmes à Propriétés de Choix. Ce service est disponible sur le site Web de Propriétés de Choix et les signalements peuvent être faits de façon anonyme par téléphone ou en ligne.

Conseil des fiduciaires

Le Conseil est responsable de la gérance générale et de la gouvernance de la Fiducie. Il supervise la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la Fiducie, directement et par l'intermédiaire de ses comités. De plus, le Conseil assume les responsabilités suivantes :

- Planification stratégique
- Vue d'ensemble de la gestion
- Gestion des risques d'entreprise
- Contrôles internes et rapports financiers
- Gestion du talent et planification de la relève
- Gouvernance

Au 31 décembre 2019, le Conseil était composé de dix administrateurs dont huit étaient « indépendants », selon la définition du Règlement 52-110. Le Conseil a nommé un président qui n'est pas indépendant. Reconnaisant l'importance d'une supervision indépendante étroite du conseil d'administration, le Conseil a également nommé un administrateur indépendant au poste d'administrateur principal. L'administrateur principal s'assure que le Conseil agit de manière indépendante par rapport à la direction et agit à titre de personne-ressource indépendante auprès des administrateurs. Le point de vue du conseil d'administration concernant la nécessité d'un administrateur principal indépendant a été approuvé par des organismes de gouvernance d'entreprise de premier plan.



Gouvernance du programme ESG

Le Conseil supervise le programme environnemental, social et de gouvernance (ESG) de la Fiducie. Le Conseil reçoit des mises à jour sur ces questions, au besoin, et au moins une fois par année. Le Conseil supervise également le programme de gestion des risques de l'entreprise, qui assure l'identification et la gestion des risques pertinents pour Propriétés de Choix, y compris les risques découlant des changements climatiques.

Le président et chef de la direction de Propriétés de Choix, Rael Diamond, est le parrain du programme ESG de la Fiducie. Il est responsable de l'intégration des pratiques ESG aux opérations commerciales. Il a des objectifs précis et quantifiables dans le cadre du programme.

Depuis 2018, la Fiducie dispose d'un employé à temps plein, le directeur, Développement durable et programmes

environnementaux, qui est chargé de gérer quotidiennement les initiatives liées au programme ESG. Ces initiatives comprennent :

1. intégrer les pratiques ESG à nos activités commerciales quotidiennes;
2. établir des cibles et concevoir des méthodologies permettant de mesurer nos progrès et leurs répercussions; et
3. élaborer des formats de rapports qui permettent de bien voir les progrès et les réalisations de Propriétés de Choix.

Propriétés de Choix a également mis sur pied un comité de direction en matière de développement durable, un groupe interfonctionnel composé de membres de la haute direction et de dirigeants de toute l'entreprise. Le comité est présidé par le directeur, Développement durable et programmes environnementaux, et est responsable de

l'établissement des priorités, des paramètres et de la promotion des initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de notre organisation. Le comité se réunit régulièrement tout au long de l'année afin d'examiner les progrès de nos principales initiatives, de prévoir le budget et de surveiller les dépenses liées au programme de développement durable, et de déterminer les priorités des nouvelles activités en fonction de leur importance pour nos parties prenantes (notamment les collègues, les locataires, les communautés et les investisseurs), de leur pertinence pour notre entreprise et du caractère prometteur pour Propriétés de Choix d'avoir une position de chef de file.



Déclaration d'assurance

Rapport indépendant de niveau d'assurance raisonnable

Quinn & Partners a été engagé par la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (Propriétés de Choix) afin de vérifier ses déclarations relatives à l'énergie, à l'eau, aux déchets et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) pour l'année de référence débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2019, telles que présentées dans le rapport sur l'environnement, la société et la gouvernance de 2019 et la réponse à l'évaluation immobilière du GRESB 2020.

Responsabilités de Quinn & Partners

Quinn & Partners a effectué une vérification des déclarations relatives à l'énergie, à l'eau, aux déchets et aux émissions de GES de Propriétés de Choix pour 2019 à un niveau d'assurance raisonnable conformément à la norme ISO 14064-3:2019¹. Les activités d'audit ont été menées avec l'impartialité appropriée, en utilisant une approche fondée sur des preuves, un comportement éthique, une présentation équitable, la prudence et le professionnalisme nécessaire.

Responsabilités de Propriétés de Choix

Propriétés de Choix (la partie responsable) a préparé ses déclarations sur l'énergie, l'eau, les déchets et les émissions de GES pour 2019 avec l'aide d'un fournisseur de services tiers. Propriétés de Choix a confirmé que les résultats du fournisseur présentaient de façon juste le rendement de son portefeuille immobilier. Cette responsabilité comprenait le

maintien de systèmes de gestion des données pour garantir que ses déclarations reflètent fidèlement ses activités et qu'elles sont exemptes d'inexactitudes importantes. Les déclarations de Propriété de Choix sont volontaires, il n'est pas obligatoire de les divulguer.

Portée de l'engagement

Quinn & Partners a mené une vérification à un niveau d'assurance raisonnable. La portée du mandat a permis de vérifier que la déclaration des GES est fidèlement présentée conformément à la norme ISO 14064-1:2018² et que les déclarations relatives à l'énergie, à l'eau et aux déchets ne présentent aucun écart important et sont préparées conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie et aux principes de pertinence, d'exhaustivité, de cohérence, d'exactitude et de transparence énoncés dans le protocole des GES³. Le seuil d'importance relative était de 5 % pour chaque énoncé. L'enquête comprenait les mesures suivantes :

Émissions de GES

- Émissions directes de GES (« Scope » 1) – Combustion stationnaire
- Émissions indirectes de GES liées à l'électricité (« Scope » 2) – Achat d'électricité et de vapeur

- Autres émissions indirectes de GES (« Scope » 3) – utilisation de l'énergie dans les zones occupées par les locataires et émissions en amont provenant de la consommation d'eau, lorsqu'elles sont disponibles⁴⁵

Énergie, eau et déchets

- Énergie totale, électricité, combustibles et vapeur de systèmes de combustion fixes
- Consommation totale d'eau achetée
- Production totale de déchets, le cas échéant
- Taux de réacheminement des matières résiduelles, lorsque disponible
- Pourcentage de couverture des données sur les déchets

Critères

L'objectif de la vérification était de parvenir à une conclusion sur l'exactitude de la déclaration des GES et sa conformité avec la norme ISO 14064-1:2018, le protocole des GES et les pratiques exemplaires de l'industrie pour la quantification et la déclaration des données sur l'énergie, l'eau et les déchets. Pour ce faire, nous avons respecté les critères de vérification définis dans la norme ISO 14064-3:2019.

A continué

1 ISO 14064-3:2019 – Gaz à effet de serre – Partie 3 : Spécifications et lignes directrices pour la vérification et la validation des déclarations des gaz à effet de serre

2 ISO 14064-1:2018 – Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre

3 Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (World Resources Institute/World Business Council – Édition révisée)

4 Les émissions de GES de « Scope » 3 ont été signalées, lorsque disponibles. Les émissions de GES de « Scope » 3 excluent les données des principaux locataires, Loblaws et Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

5 Les surfaces louées et l'utilisation de l'eau correspondent aux catégories 3 et 12 de la norme de comptabilisation et de déclaration du Protocole sur les GES de la chaîne de valeur de l'entreprise (« Scope » 3)

Travail effectué

L'équipe de vérification a utilisé plusieurs méthodes pour vérifier les déclarations de Propriétés de Choix, notamment l'examen des documents, l'analyse, l'échantillonnage, le recalcul, le traçage, la vérification des estimations, le recoupement et les entrevues avec l'équipe de quantification. Des preuves suffisantes et appropriées ont été recueillies pour appuyer les déclarations de vérification et s'assurer que les méthodes, les systèmes, les calculs et les résultats de l'inventaire sont conformes aux exigences de vérification. Les principes de la comptabilisation des GES de la norme ISO 14064-1:2018 et le Protocole des GES ont été utilisés pour orienter le processus de vérification :

- **Pertinence** : L'inventaire contient-il les données dont les utilisateurs, tant internes qu'externes à l'entreprise, ont besoin pour prendre leurs décisions?
- **Rigueur** : Propriétés de Choix a-t-elle tenu compte de toutes les sources pertinentes dans les limites et la période de l'inventaire?
- **Uniformité** : Les méthodes et les systèmes utilisés pour regrouper les sources d'émissions permettent-ils d'obtenir des résultats uniformes et comparables au fil du temps?
- **Exactitude** : Le processus de quantification a-t-il été mené d'une manière qui est susceptible de déterminer et de réduire au minimum les zones d'incertitude? Propriétés de Choix a-t-elle réduit les biais et les incertitudes dans la mesure du possible?
- **Transparence** : Propriétés de Choix a-t-elle préparé ses déclarations de manière cohérente et a-t-elle divulgué des méthodes et des hypothèses pertinentes?

Limites du travail que nous avons effectué

L'équipe de vérification comprend que les divulgations volontaires de données sur la durabilité sont, par nature, sujettes à des incertitudes, y compris des incertitudes scientifiques et d'estimation,

qui entraînent des limites inhérentes à l'exactitude des informations déclarées. L'équipe de vérification a effectué la vérification avec le plus haut niveau de qualité pour s'assurer que notre travail reconnaît ces limites inhérentes et réduit les répercussions qu'elles peuvent avoir sur l'exactitude des déclarations qui en résultent.

Nos conclusions

Quinn & Partners a effectué une vérification des déclarations de 2019 de Propriétés de Choix en matière d'énergie, d'eau, de déchets et d'émissions de GES pour l'année de référence débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2019, afin d'assurer un niveau raisonnable d'assurance. Selon nos activités de vérification et nos constatations, la déclaration d'émissions de GES de Propriété de Choix et les déclarations sur l'énergie, l'eau et les déchets sont fidèlement présentées et préparées à tous égards importants conformément aux normes et principes de la norme ISO 14064-1:2018.

Attestation

Isabel Sbragia, Ph. D.
Vérificateur principal
Quinn et ses partenaires Inc.
9 avril 2020

Luke Westfall, Ing.
Réviseur indépendant
Quinn et ses partenaires Inc.
9 avril 2020

Attestation du client

En tant que représentant de la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, j'accepte les résultats du présent état de vérification.

Ariel Feldman
directeur, Développement durable et programmes
environnementaux
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix
13 avril 2020



Cette déclaration de vérification a été traduite à partir de sa version originale rédigée en anglais

Indice SASB

L'un des principaux défis des divulgations de données ESG est le manque de mesures cohérentes et comparables entre les entités déclarantes. Propriétés de Choix soutient la normalisation des paramètres de production de rapports de l'ESG, et en 2019, elle a commencé à travailler à la divulgation complète des paramètres comptables conformément *aux normes comptables sur le développement durable du secteur immobilier du SASB, octobre 2018*. Comme nous améliorons nos outils et processus de gestion de données, nous comptons disposer de plus de renseignements dans les rapports au cours des prochaines années.

Code SASB	Mesure comptable	Notes et emplacements
IF-RE-130a.1	Couverture des données sur la consommation d'énergie en pourcentage de la superficie totale, par sous-secteur immobilier	La plupart des renseignements se trouvent dans « À propos de ce rapport ».
IF-RE-130a.2	(1) Énergie totale consommée par zone de portefeuille avec couverture des données, (2) pourcentage d'électricité du réseau, et (3) pourcentage d'énergie renouvelable, par sous-secteur immobilier	La plupart des détails se trouvent dans la section « Énergie ».
IF-RE-130a.3	Variation en pourcentage, à données comparables, de la consommation d'énergie pour la zone de portefeuille couverte par les données, par sous-secteur immobilier	« Énergie »
IF-RE-130a.4	Pourcentage du portefeuille admissible qui (1) a une cote énergétique et (2) est certifié ENERGY STAR, par sous-secteur immobilier	« ENERGY STAR Portfolio Manager »
IF-RE-130a.5	Description de la manière dont les facteurs relatifs à la gestion énergétique des bâtiments sont intégrés à l'analyse des investissements immobiliers et la stratégie opérationnelle	« Gouvernance du programme ESG »
IF-RE-140a.1	Couverture des données sur les prélèvements d'eau en pourcentage (1) de la superficie totale et (2) de la superficie dans les régions où le niveau de stress de base d'eau est élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteur immobilier	(1) « À propos de ce rapport » (2) Ne fait pas actuellement l'objet de suivi
IF-RE-140a.2	(1) Total de l'eau prélevée par secteur du portefeuille avec couverture des données et (2) pourcentage dans les régions où le stress hydrique de base est élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteur immobilier	(1) « Eau ». (2) Ne fait pas actuellement l'objet de suivi
IF-RE-140a.3	Variation en pourcentage, à données comparables, de l'eau prélevée pour la zone de portefeuille couverte par les données, par sous-secteur immobilier	« Eau »
IF-RE-140a.4	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques visant à atténuer ces risques.	La gestion de l'eau n'est actuellement pas un risque important pour Propriétés de Choix

Code SASB	Mesure comptable	Notes et emplacements
IF-RE-410a.1	(1) Pourcentage des nouveaux baux qui contiennent une clause de recouvrement des coûts pour l'amélioration des immobilisations liées à l'efficacité des ressources et (2) aire de location connexe, par sous-secteur immobilier	Quelques détails dans « Engagement des locataires ». Le pourcentage et la surface commerciale utile associée ne font pas actuellement l'objet d'un suivi.
IF-RE-410a.2	Pourcentage de locataires dont le compteur ou le sous-compteur sont séparés pour (1) la consommation d'électricité du réseau et (2) les prélèvements d'eau, par sous-secteur immobilier	Certains renseignements se trouvent dans « À propos de ce rapport ». Le pourcentage ne fait pas actuellement l'objet de suivi
IF-RE-410a.3	Analyse de l'approche pour mesurer, encourager et améliorer les incidences des locataires sur le développement durable	« Engagement des locataires »
IF-RE-450a.1	Zone de propriétés situées dans des zones inondables de récurrence 100 ans, par sous-secteur immobilier	Ne fait pas actuellement l'objet de suivi
IF-RE-450a.2	Description de l'analyse de l'exposition aux risques liés aux changements climatiques, du degré d'exposition systématique du portefeuille et des stratégies d'atténuation des risques	Ne fait pas actuellement l'objet de suivi
IF-RE-000.A	Nombre de biens, par sous-secteur immobilier	Rapport annuel 2019 de Propriétés de Choix
IF-RE-000.B	Surface commerciale, par sous-secteur immobilier	Rapport annuel 2019 de Propriétés de Choix
IF-RE-000.C	Pourcentage de biens gérés indirectement, par sous-secteur immobilier	Notice annuelle 2019 de Propriétés de Choix
IF-RE-000.D	Taux d'occupation moyen, par sous-secteur immobilier	Rapport annuel 2019 de Propriétés de Choix



Au sujet de la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix

Propriétés de Choix, la fiducie de placements immobiliers diversifiés la plus en vue au Canada, possède, gère et aménage un portefeuille de qualité comprenant 726 propriétés représentant au total une superficie locative brute de 65,8 millions de pieds carrés. Le portefeuille se compose d'immeubles commerciaux loués en majeure partie à des locataires vendant des produits de première nécessité, de biens industriels et résidentiels et de bureaux regroupés dans des marchés attractifs, et propose un bassin d'aménagement impressionnant et considérable. L'alliance stratégique entre Propriétés de Choix et son principal locataire, Les Compagnies Loblaw Limitée, plus grand détaillant au pays, représente un avantage concurrentiel essentiel garantissant des occasions de développement à long terme. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse www.choicereit.ca, et le profil d'émetteur de Propriétés de Choix, à l'adresse www.sedar.com.

Le présent rapport peut contenir des énoncés prévisionnels. Les énoncés prévisionnels reflètent les croyances et les hypothèses actuelles telles qu'elles sont perçues par la direction. Propriétés de Choix ne peut garantir que ces estimations, croyances et hypothèses s'avéreront exactes, étant donné qu'elles sont, par nature, soumises aux incertitudes et de ce fait, sujettes à changement. D'autres risques et incertitudes qui nous sont actuellement inconnus ou que nous jugeons sans importance à l'heure actuelle pourraient aussi entraîner, dans la réalité, des résultats ou événements sensiblement différents de ceux énoncés dans ce document. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prévisionnels. Propriétés de Choix se décharge de toute obligation de mettre à jour ou réviser les énoncés prévisionnels, sauf lorsque la loi l'exige.